# LE PRÊT ÉQUIPEMENT MOBILIER/MÉNAGER DE LA CAF DU NORD

La Caf du Nord propose un prêt à taux zéro de 1500 € maximum. Ce prêt est remboursable à raison de 37,50 € par mois, pendant 40 mois sur vos prestations Caf. Il vise à permettre aux bénéficiaires de financer l'achat :

- d' électroménager
- de mobilier
- de matériel de puériculture
- de matériel informatique (ordinateur, tablette, téléphone) dans la limite de 600 €.
- d'un vélo et de casque de vélo

Il est accessible aux allocataires ayant un enfant à naître, ou au moins un enfant à charge de moins de 20 ans, perçevant déjà une prestation familiale ou sociale et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 850 €.

Plus d'informations et formulaire de demande sur la page de la Caf du Nord.

https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/offre-de-service/logement/le-pret-caf-equipement-mobiliermenager

**Caisse d'allocations familiales - CAF du Nord**:
82 rue Brûle Maison
59863 - Lille Cedex 9
http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-nord/